

Admissions rentrée 2024

Les admissions auront lieu le **mardi 9 avril 2024** sur **rendez-vous**.

L'inscription est une **prérogative** du maire. L'admission d'un élève ne peut donc se faire qu'après présentation d'un certificat d'inscription délivré par le maire.

Il faudra également présenter :

- Un certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé
- Le livret de famille
- Le carnet de santé pour vérification des vaccinations obligatoires pour une primo inscription (ou photocopies de la page des vaccinations)

L'inscription en PS de maternelle concerne les enfants nés en **2021**.

Pour prendre rendez-vous avec la directrice, merci de téléphoner au : 02 48 26 83 24.

La directrice

Mme GOUSSARD